

# AUBIAC



Bulletin Municipal

JUIN 2021

Mairie : 05 53 67 85 52 Courriel : [commune.aubiac@collectivite47.fr](mailto:commune.aubiac@collectivite47.fr)

Ouverture au public : Mardi Vendredi de 14h à 18h / Jeudi de 14h à 19h / Mercredi de 9h à 12h

Ouverture de l'Agence Postale Communale : du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Responsable de la Publication : Jean Marc Causse - Photos et mise en page : Commission Communication



# INFORMATIONS



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES HORS COMMUNE :

11 Décembre 2020 : CRUCHET MOSER Arthur  
28 Janvier 2021 : ROMEUF Gabin, Joël  
12 Février 2021 : TANDON Mathys  
09 Mars 2021 : ALLDRITT Lise, Clémence  
16 mai 2021 : DESFOUGERES Iris, Nicolle, Isabelle

### PACS :

05 Février 2021 :  
ROBIN Jérémy et Pierrick et DAZIN Clothilde, Marie, Béatrice  
18 Mars 2021 :  
BOYER Thierry et Roger et NITKOWSKI Emmanuelle

### DÉCÈS :

3 Décembre 2020 : CHABUT Jean-Paul  
8 Décembre 2020 : MERCHEZ Robert, Jean-Louis  
30 Décembre 2020 : TICHANÉ Rolande  
5 Janvier 2021 : BOZETIE Marie-Thérèse, épouse RICHE  
7 Janvier 2021 : CHARRUAUD Bernard, Guy  
8 Janvier 2021 : LOUBIGNAC Georges, Louis, Charles  
21 Janvier 2021 : TIMON Gisèle, épouse BOUN-YAVONG  
27 Janvier 2021 : DUPRAT Jean Claude  
16 Avril 2021 : MEFFE Christian, Henri, Alexandre

# AGENDA ÉTÉ 2021

## Dimanche 1<sup>er</sup> Août :

Marché des ARTS et des Gourmandises  
Expositions et animations toute la journée,  
Marché Gourmand à partir de 19h

## Jeudi 26 Août :

Les NUITS d'ÉTÉ du Département  
Restauration, animations et spectacles

## Du 4 au 6 Septembre :

Salon du Pastel en Lot-et-Garonne  
Salle de l'Orangerie Château d'Aubiach  
Vernissage le Vendredi 3 Septembre

## 6 et 20 Juillet / 3 et 17 Août

### Visite de l'Eglise

Réservation en Mairie – Tarif 5 € / gratuit jusqu'à 12 ans

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).



**Brûler 50kg** de végétaux émet autant de particules que...

**6 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



**9800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

**37900 km** parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source Lig'air 2014

## REGLEMENTATION ET CIVISME NUISANCES SONORES - ENVIRONNEMENTALES SECURITE DES CHEMINS

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité ou à la santé d'autrui, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage : coupe-bordures, aux taille-haies, aux débroussailluses, aux tronçonneuses, aux scarificateurs, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression. Ces règles très strictes ne s'arrêtent pas seulement à ces activités.

Il est également de tranquillité de voisinage en ce qui concerne la musique. Tout comme il est interdit de laisser ses animaux domestiques s'exprimer pour ne pas "porter atteinte à la tranquillité du voisinage". De ce fait, comme le stipule l'arrêté préfectoral, il est important de bien définir "les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache.

Dans notre département, comme le stipule un arrêté préfectoral de 2015, l'utilisation d'appareils comme des tondeuses, tronçonneuses, rotofil... sont utilisables du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 h 30. Pour le samedi, leur utilisation est possible de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Et le dimanche, il n'est possible de tondre qu'entre 10 heures et midi. Une règle qui régit, également, l'ensemble des jours fériés.

En cas de non respect des conditions d'emploi homologué de matériels d'équipements de quelque nature que ce soit, d'engins ou de véhicules, sur la voie publique ou propriété privée, il pourra être ordonné en cas d'urgence, de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudice des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

**En ce qui concerne les véhicules motorisés (4x4, motos tout terrain) autres que ceux utilisés pour le besoin des exploitations forestières ou agricoles, leur passage est interdit sur tous les chemins.**

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès verbaux et poursuivies conformément aux Lois.

Ces arrêtés, **en vigueur depuis le 5 juin 2008**, ne sont pas des contraintes, mais tout simplement des **règles de bons voisinages**. Ils ont été pris dans le seul but de garantir à chacun la sécurité, le calme et la tranquillité que nous sommes tous en droit d'attendre.

*Vu la Loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit Vu le code civil (article 1384)*

*Vu le code de l'environnement (article L571-1 et suivants)*

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2212*

*Vu le code de la santé publique (article R48-2)*

*Vu le code pénal (article 623-2)*

*Vu le décret 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage*

Sandrine MAZERES



Chères Aubiacaïses,  
Chers Aubiacaïs,

## LA CRISE SANITAIRE

Quelles leçons peut-on tirer de ces derniers mois de crise sanitaire sans précédent ?

Son impact dans nos relations économiques et sociales modifiera-t-il définitivement notre mode de vie ?

Je vous invite à garder confiance mais également à rester vigilants et poursuivre avec force et courage l'application des règles sanitaires afin que nous puissions rapidement et définitivement retrouver une vie normale. Prenez soin de vous et des autres.

Je tiens à remercier très chaleureusement la municipalité, les membres du conseil municipal et personnel municipal, pour leur investissement permanent à maintenir un bon fonctionnement de notre collectivité.

Je souhaite aussi remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre civisme et la solidarité que vous avez témoignés.

Sachez que notre priorité a été, est et sera toujours de garantir votre sécurité.

## LES PROJETS :

Au cours de ces derniers mois, certains projets structurants ont connu des avancées notables :

- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la commercialisation de la fibre optique sur la route de Séguognac,

- L'installation de signalisation lumineuse tricolore au carrefour des routes de Laplume et de Roquefort,
- La poursuite de l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment des associations place de l'église,
- La continuité de l'aménagement de la rue du Placier, (zone est), sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglo Agen programmée pour cet automne,
- Le lancement de l'appel d'offre concernant l'aménagement de la zone OAP du secteur Rouats, et le démarchage de l'achat des terrains de la future zone loisirs sports, détente, confié à l'Établissement Public Foncier Local.

## EVENEMENTS

Après l'éco matinée du 5 juin dernier, la participation du conservatoire végétal au « Printemps à la ferme », notre commune sera de nouveau à l'honneur le 26 août prochain en accueillant « la nuit d'été » organisée par le Conseil Départemental. Début septembre, nous aurons le plaisir d'accueillir « le salon du pastel », mais auparavant nous profiterons les 31 juillet et 1er août de la deuxième et brillante édition d'Art et Gastronomie démontrant tout le dynamisme de nos associations et l'attrait de notre commune de caractère. Un immense grand merci à tous nos bénévoles.

Le bien vivre et le bien être à Aubiach passent par le respect des autres et des règles et arrêtés en vigueur établis pour cet objectif. Les efforts de chacun contribuent à la qualité de vie pour tous. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre adhésion afin que nous passions une excellente saison estivale. C'est ce que je vous souhaite

**Votre bien dévoué, Jean Marc Causse**

*Je vous invite à consulter nos actualités en vous abonnant à l'application gratuite **Panneau pocket** et à **Ville d'Aubiach-47** sur **Facebook** qui regroupent l'ensemble des informations essentielles sur la vie de votre commune.*

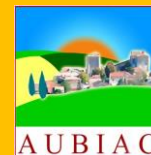
## Tous les projets que l'AGGLOMERATION d'AGEN a financé sur la commune d'AUBIACH entre 2014 et 2020

FST	242 665,60 €
PARTICIPATION AU SDIS	246 623,66 €
VOIRIE	635 494,51 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC	258 316,00 €
PLUVIAL	377 280,56 €
EAU	414 944,56 €
ASSAINISSEMENT	87 303,00 €
TOURISME	109 375,00 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMUNES (Cohésion sociale et Politique de la Ville)	9 600,00 €
URBANISME (Instruction du Droit des sols et planification-répartition du coût global par PC)	95 784,34 €
SIG	1 289,00 €



**TOTAL = 2 478 676,23 €**

# Les Finances Communales



## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	DEPENSES		RECETTES	
	Charges à caractère général	135 609,28 €	Atténuation de charges	6 267,85 €
Personnel et assimilés	264 250,19 €	Produit des services	55 191,73 €	
Gestion courante	68 889,51 €	Impôts et taxes	420 982,28 €	
Atténuation de produits	55 729,00 €	Dotations, subventions	137 973,00 €	
Charges financières	8 271,88 €	Gestion courante	33 762,50 €	
Opération d'ordre	20 650,88 €	Produits financiers	13,95 €	
Charges exceptionnelles	3 924,98 €	Produits exceptionnels	4 263,36 €	
<b>TOTAL</b>	<b>557 325,72 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>658 454,67 €</b>	

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Charges à caractère général</li> <li>Personnel et assimilés</li> <li>Gestion courante</li> <li>Atténuation de produits</li> <li>Charges financières</li> <li>Opération d'ordre</li> <li>Charges exceptionnelles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Atténuation de charges</li> <li>Produit des services</li> <li>Impôts et taxes</li> <li>Dotations, subventions</li> <li>Gestion courante</li> <li>Produits financiers</li> <li>Produits exceptionnels</li> </ul>

	DEPENSES		RECETTES	
	Total des opérations d'équipement	49 954,84 €	Dotations et fond divers	51 659,04 €
Emprunts et dettes assimilés	106 272,63 €	Subventions d'investissement reçues	115 122,30 €	
		Dépôts et cautionnements reçus	1 250,00 €	
		Opération d'ordre de transfert	20 650,88 €	
		Exédents de fonct. Capitalisés	8 566,63 €	
<b>TOTAL</b>	<b>156 227,47 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>197 248,85 €</b>	

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Total des opérations d'équipement</li> <li>Emprunts et dettes assimilés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations et fond divers</li> <li>Subventions d'investissement reçues</li> <li>Dépôts et cautionnements reçus</li> <li>Opération d'ordre de transfert</li> <li>Exédents de fonct. Capitalisés</li> </ul>

### OPERATIONS IMPORTANTES INSCRITES AU BUDGET 2021

Aménagement du bourg
Aménagement bâtiment place Galard
Aménagement rue du Placier coté est
Tablettes numériques école
Climatisation salles de classe
Aménagement escalier et entrée cimetière
Aménagement sécuritaire RD892 (feux et éclairage public)
Réhabilitation et entretien logements communaux
Défense incendie
Dissimulation réseau électrique (Moulins, Largenté)
Travaux et entretien voirie communale
Travaux toiture salle Hector Bigué
Réhabilitation lavoir Champagne
Entretien et réhabilitation de l'église

# Les Finances Communales



## BUDGET PRIMITIF 2021

DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général (011)	191 950,00 €	Produits des services (70)	67 930,00 €
	Charges de personnel et assimilés (012)	297 950,00 €	Impôts et taxes (73)	397 814,00 €
	Atténuations de produits (014)	55 800,00 €	Dotations (74)	134 073,00 €
	Autres charges gestions courantes (65)	76 500,00 €	Produits financiers (76 et 77)	5 010,00 €
	Charges financières (emprunt) (66)	6 020,00 €	Autres produits gestion courante (75)	30 000,00 €
	Charges exceptionnelles (67)	1 000,00 €	Remboursement indemn.journalières personnel	3 000,00 €
	Dépenses imprévues (022)	47 000,00 €	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>637 827,00 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>676 220,00 €</b>	Exédent 2020 fonctionnement reporté (002)	<b>323 832,00 €</b>
	Total dépenses d'ordre (amort. Fonds de concours)	20 795,31 €		
	Autofinancement virement à la section investissement (001)	264 643,69 €		
<b>TOTAL</b>	<b>961 659,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>961 659,00 €</b>	
INVESTISSEMENT	Immobilisations incorporelles (20)	4 280,00 €	Autofinancement virement de la section fonctionnement (002)	264 643,69 €
	Immobilisations corporelles hors opérations (21)	22 050,00 €	Exédent 2020 investissement reporté (001)	3 954,00 €
	Dépenses équipements opérations (23)	699 700,00 €	Subventions travaux (13)	29 000,00 €
	Emprunts - Cautions (16)	39 008,00 €	Emprunt équilibre (16)	448 680,00 €
	Dépenses imprévues (020)	57 000,00 €	Dotations (FCTVA, TA...) (10)	22 000,00 €
	Opérations d'ordre (041)	1 794,00 €	Dépôts de garantie reçu	2 000,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT(réelles et ordre)</b>	<b>823 832,00 €</b>	Opérations d'ordre, patrimoniales (040 et 041)	22 589,31 €
			<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT(réelles et ordre)</b>	<b>792 867,00 €</b>
	Restes à réaliser	9 593,00 €	Reste à réaliser N-1 (2020)	40 558,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>833 425,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>833 425,00 €</b>

## FISCALITÉ COMMUNALE 2021

En dépit d'une part, de la crise sanitaire actuelle et des dépenses générées, et d'autre part, de la baisse sensible des dotations attribuées par l'Etat, le Conseil Municipal a opté pour une **stabilité de la fiscalité pour la quatrième année consécutive**.

Les taux votés s'appliquent aux bases établies par les service de l'Etat d'après la loi de finance,  
**Ce sont les services de l'Etat qui décident de la modification de ces bases et non la commune.**

## REFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

Taux communaux				
	Proposition 2021 (*)	Rappel 2020 (*)	Rappel 2019	Rappel 2018
Taxe d'habitation	-	-	9,55%	9,55%
Foncier bâti	<b>43,75%</b>	16,42%	16,42%	16,42%
Foncier non bâti	<b>78,36%</b>	78,36%	78,36%	78,36%

(\*) suite à la réforme de la fiscalité locale, les communes ne votent plus le taux applicable à la taxe d'habitation.

**Compensation de la perte de la TH pour les communes**

**16,42%** (part communale inchangée depuis 2018)

+

**27,33%** (part départementale 2020)

**Pression fiscale inchangée pour le contribuable**

Jean Luc CABROL

# Informations Citoyennes

## CHANTIER CITOYEN 2021

Du 26 au 30 juillet 2021 aura lieu le sixième chantier citoyen sur la commune d'AUBIAC.

Un chantier citoyen est un dispositif permettant aux adolescents de mieux appréhender la citoyenneté et favorise leur insertion dans le tissu communal. Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du bien vivre ensemble et développe une civilité, une solidarité entre jeunes et adultes.

La mairie d'AUBIAC propose une semaine avec des matinées de travaux collectifs à réaliser pour la commune et des après-midi de loisirs culturels ou sportifs (escape game, Buble foot, sortie vélo...).

Eric Bernies et Jérémy Travanon accueilleront 8 jeunes de la commune âgés de 14 à 17 ans.

La commune a fait le choix de privilégier en priorité les jeunes qui n'ont pas encore fait de chantier citoyen.

Vive les jeunes AUBIACAIS.

Daniel GONANO



Photo du chantier citoyen 2019

## COMMÉMORATION 8 Mai

Même si les enfants de l'école et les habitants n'ont pas pu y assister en raison du protocole sanitaire en vigueur, la municipalité d'AUBIAC a tenu à honorer la commémoration du 8 Mai 1945.

Le devoir de mémoire a ainsi été respecté.



Voir la vidéo de cette commémoration sur la page Facebook @village d'Aubiac - 47

## Samedi 5 juin a eu lieu l'ECOMatinée

Une cinquantaine d'Aubiacaïses et d'Aubiacaïses ont répondu présents à la randonnée organisée afin de ramasser les déchets aux abords des routes de la commune. Répartis en 5 groupes, l'ensemble des axes a été quadrillé et chacune et chacun a suivi son parcours.

De retour devant la salle des fêtes, les participants ont déposé des kilos de déchets récoltés, et participé aux ateliers sur place.

L'association « **Cultivons la Terre** » représenté par l'agroforestier **Stéphane Gatti** a pu expliquer l'intérêt et l'enjeu de trier les biodéchets et les recycler dans un « Bokachi » (composteur sans odeur permettant de récupérer un jus riche en matières organiques).



**Mme Vidal**, ambassadrice de tri de la Communauté d'Agglomération d'Agen était présente afin de réexpliquer le tri dans les différents bacs, en particulier celui des emballages (bac jaune).

**Marine Lozano**, représentant **Trotte lapin**, a sensibilisé les plus jeunes sur la biodiversité et l'environnement.

**Eveline Marraud** expliquait la philosophie de son conservatoire de végétaux, et l'intérêt de la permaculture.

**David Mazères** présentait des nichoirs au nom d'**Ar'Tourisme**, et a organisé un quiz sur le chant des oiseaux de nos campagnes.

La matinée s'est terminée dans une ambiance conviviale, autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité.

Merci à tous les participants qui ont fait de notre village une commune plus propre.

**Sandrine MAZERES**

## Une boîte aux lettres sans pub



Avec un simple autocollant, vous pouvez refuser les prospectus publicitaires dans votre boîte aux lettres.

40kg par an et par foyer, c'est en moyenne ce que représentent les « prospectus publicitaires non adressés » en France. Outre la désagréable sensation d'être pris pour une machine à consommer, cela engendre une source importante de déchets.

Sans parler des courriers (attendus ceux-là !) qui se perdent entre 2 magazines publicitaires...

Heureusement, il est possible d'indiquer son refus des prospectus publicitaires en apposant un autocollant (ou même une simple étiquette faite à la main), généralement libellée « STOP PUB » ou « NON A LA PUBLICITE ».

L'agence postale d'Aubiac édite d'ailleurs un autocollant « STOP PUB » qu'elle vous remet gratuitement

Notez que cela ne concerne que les publicités non adressées. Cela n'empêchera pas votre courrier, publicitaire ou non, d'arriver dans votre boîte aux lettres s'il vous est adressé personnellement.

Par ailleurs, les journaux d'information gratuits édités par les collectivités sont généralement distribués, même en présence d'un autocollant STOP PUB.

**Sandrine MAZERES**

## REDUIRE LES BIODECHETS DU BAC DES ORDURES MENAGERES : une nécessité !!!

### ✓ Composter à la maison

Pour composter vos déchets de cuisine et vos déchets de jardin, l'Agglomération d'Agen finance à 100% l'acquisition de votre composteur en bois d'une capacité de 400 litres.

Comment faire ?

J'appelle au **0800 77 00 47** et je prends rendez-vous.

Je viens retirer mon composteur et mon bioseau (ou seau de cuisine) au Centre Technique de l'Agglomération d'Agen (950, avenue Georges Guignard à Boé) et je reçois une information sur le montage du composteur (le composteur est fourni en kit pour rentrer dans le coffre d'une voiture), le démarrage et les bonnes pratiques.

Composter, c'est détourner ses déchets de cuisine et ses déchets de jardin pour en faire du compost.

### ✓ Composter en appartement

Je peux réduire mes déchets de cuisine en achetant un composteur de cuisine ou bokashi à l'association « Cultivons la Terre » : <http://www.ctv-bokashine.fr/>

Ainsi, en utilisant un activateur et en l'absence d'air, je produis un liquide qui est un engrais pour mes plantes d'intérieur (à diluer à 1/10ème).

**Sandrine MAZERES**

## Bac JAUNE

À mettre en vrac dans le bac/sac jaune → Bouteilles et flacons en plastique • Briques

alimentaires et cartonnets • Boîtes métalliques et aérosols **Non rincés**

Mais aussi → Barquettes alimentaires • Barquettes polystyrène • Boîtes à œufs • Pots

de yaourt • Sachets de fromage râpé... **Non rincés**

Plus d'infos sur [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)

N° Vert 0 800 77 00 47

ECO EMBALLAGES

AGGLOMERATION AGEN

## Communication

La mairie d'Aubiac a le plaisir d'accueillir **Emma JURQUET**, étudiante en BTSA Développement Animation des Territoires Ruraux (DATR).

Le BTS DATR forme des étudiants à devenir des animateurs du développement en milieu rural. La formation est axée sur une connaissance des acteurs du territoire et aussi sur la gestion de projet, L'étudiant apprend aussi à réaliser des diagnostics ciblés de territoire. Dans cette perspective, une partie des cours porte sur la communication professionnelle, les techniques d'animation, de médiation et de négociation.

Agée de 20 ans, Emma sera en stage sur 3 périodes distinctes durant 10 semaines.

Accompagnée par sa maître de stage, **Sandrine MAZÈRES**, Emma a organisé l'**ECOMatinée** du 5 juin.



Emma JURQUET, étudiante en BTSA  
Développement Animation des Territoires Ruraux



Village d'Aubiac - 47  
Mairie

facebook

## Facebook @ Village d'AUBIAC 47

Emma a également créé la **page Facebook « Village d'Aubiac- 47 »**. Nous vous invitons à vous abonner à notre page et/ou à l'« aimer ».

Forte déjà de ces 175 « likes » et ses 195 abonnés (mais ce n'est qu'un début !!!), vous pourrez y retrouver l'actualité de notre commune ainsi que de nombreuses photos et vidéos des festivités passées.



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Vous pouvez aussi retrouver les informations communales en téléchargeant l'appli PANNEAU POCKET



## Voirie

Si au cours du premier semestre vous n'avez pas remarqué des changements notoires au niveau de nos routes que vous empruntez quotidiennement, le second sera beaucoup plus marquant.

Des **feux tricolores** vont être installés à l'entrée du village côté ouest (carrefour RD 931 et RD 292), cela va permettre de réduire la vitesse en entrant dans le bourg et faciliter le passage des véhicules venant de la route de Gaugelin et de la route de Roquefort.

La rue du placier côté Est va faire entièrement peau neuve à la rentrée (242 000 € financés en majeure partie par l'AGGLO d'AGEN).

Les routes communales les plus abîmées vont être remises en état.

Un **feu pédagogique** a été installé route de Ségougnac pour prévenir un carrefour dangereux afin de garantir la sécurité de tous.

Petit rappel : Pour un bon fonctionnement des évacuations des eaux pluviales dans les fossés, il est nécessaire que chacun des riverains veille à tenir propre les buses de leur entrée de propriété.

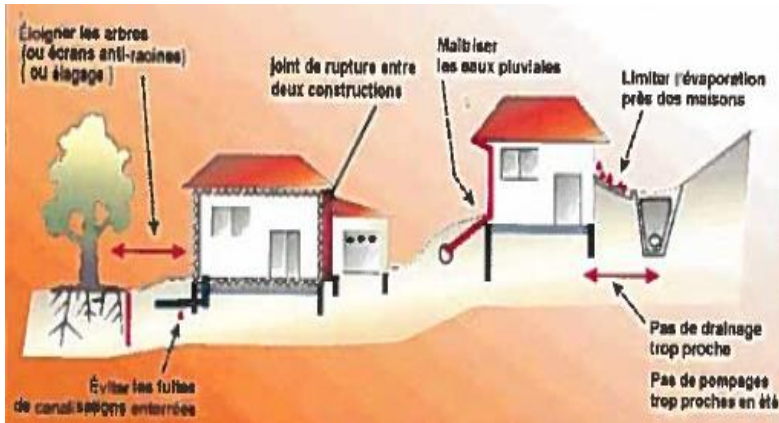
Jean-Jacques HUGUET



## Plan de Prévention des Risques (PPR) Argiles

Ce plan prescrit quelques règles simples pour éviter les fissurations des maisons, notamment en ce qui concerne les arbres. Ainsi, pour toute plantation nouvelle, une distance à la maison supérieure à la hauteur de l'arbre à l'âge adulte doit être respectée. Par ailleurs, le pompage dans un puits situé à moins de 10 m de la construction est interdit de mai à octobre.

Ci-dessous les prescriptions de l'Etat :



Si la distance d'un arbre est inférieure à la hauteur de l'arbre adulte : arrachage de l'arbre, ou écran anti racines (2m de profondeur), ou élagage pour limiter la hauteur à 1 fois la distance

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas **tailler les haies** ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet

*Isabelle FILLOL*

## Urbanisme

Lors de l'élaboration du dernier PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) imposait de restituer en terres agricoles 30 % de la superficie des terres construites au cours des 10 dernières années (si 10 ha construits, il fallait rendre 3 ha précédemment en zone constructible et les classer en zone agricole).

Le PLUI, voté en 2017, apparaît déjà obsolète pour certaines communes, il va donc de nouveau être révisé d'ici 3 ans. Le SRADDET Nouvelle Aquitaine (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), adopté le 16 décembre 2019, impose désormais une réduction de 50 % des surfaces constructibles.

Le PLUI de l'Agglo d'Agen a permis le classement en zone OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) le secteur Béret-Rouats pour une superficie de 4 ha, quand dans l'ancien PLU communal, il en faisait 24 ha.

Comme il sera prochainement compliqué de construire des maisons individuelles sur Aubiac, la municipalité a décidé, à l'unanimité, de lancer une consultation dès juin pour la recherche d'un aménageur de cette zone, pour 24 lots, qui devra respecter :

### ➤ les règles définies dans le PLUI :

- 2 points de raccordement de voirie, un depuis la route de Gaugelin, l'autre depuis le chemin de Marron
- Des voies de desserte interne pour tous les usagers, traitées avec un aménagement adapté
- Une liaison douce continue
- La préservation des emprises nécessaires à la continuité des maillages
- Une trame verte interne en franges du site
- Des solutions douces de régulation et épuration des eaux de pluie
- 7 habitations minimum par hectare

### ➤ les exigences de la municipalité :

- **avoir un droit de regard sur :**
  - La qualité des aménagements dans le but d'une rétrocession future à l'AA ou la commune
  - Le choix des entreprises qui travailleront sur l'aménagement
  - Le calendrier des ventes des lots afin de pérenniser l'école
  - La qualité des acheteurs
  - Le règlement du lotissement
- **une opération blanche financièrement pour la commune**
- **un aménagement qualitatif**
- **pas d'association d'écolotis à la fin**
- **du logement social locatif** afin d'avoir du turn-over pour pérenniser l'école
- **une zone tampon**, conformément à l'OAP mais dans les propriétés privées
- **donner un caractère d'urgence à ce projet**

2 réunions ont été organisées en mai, l'une avec les propriétaires concernés, l'autre avec les riverains du projet.

*Isabelle FILLOL*

## DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie



Un **groupe d'élus** a travaillé durant 4 commissions sur la défense communale contre l'incendie, qui a amené le conseil municipal réuni le 11 Juin à adopter l'**arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie (DECI)** qui :

**- identifie les risques et les besoins en eau pour y répondre**

**Pour les habitations** en habitat individuel et isolé hors agglomération ; en agglomération ; pour le château et pour les lotissements.

**Pour les établissements recevant du public** : pour des surfaces au sol inférieures à 250 m<sup>2</sup> , pour des surfaces supérieures à 250 m<sup>2</sup> et inférieures à 500 m<sup>2</sup>, pour des surfaces supérieures à 500 m<sup>2</sup> et inférieures à 1000 m<sup>2</sup> et pour des surfaces supérieures à 1 000 m<sup>2</sup>.

**Pour les industriels.**

**Pour les bâtiments agricoles.**

Une carte a été produite à partir des points d'eau incendie existants afin de délimiter les habitations, bâtiments et ERP protégés par la DECI.

Sur la même carte une projection des besoins futurs a été dessinée en fonction des parcelles restant à urbaniser dans le PLUiD, qui permettra de programmer les futurs investissements nécessaires.

**- fait un état des points d'eau incendie à partir des différents étalonnages**

N° d'ordre	Coordonnées Lambert 93		Localisation	Type	Retenu par AA
	X	Y			
470160003	506085.5	6340314	Croix du Bacqué	PI	33
470160004	506658.6	6340322	Laboubé	PI	78
470160007	506994.1	6340596	Largenté bas	PI	86
470160006	507371.1	6341247	Ponche	PI	75
470160005	507450.7	6341824	Ringuet	PI	81
470160008	505872.4	6340733	Route des Moulins	PI	33
470160002	504910	6341021	Bourg	PI	60
470160001	504765	6340708	Gaugelin	PI	100
470160009	505303	6339758	Marron	PI	25
A 47016.9001	505736	6341212	Cabireau	Bâche	100 m3
470160010	505225.3	6340974	Bas du Bacqué	PI	100

Tous ces points d'eau sont alimentés par le réseau d'eau potable et ils sont tous publics.

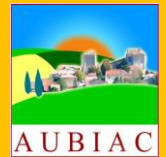
**- organise l'information des services du SDIS** entre l'autorité de police et le service public

**- mentionne les différents points d'eau pouvant servir en autoprotection** comme les lacs et piscines volumineuses

**- spécifie les modalités de réalisation des contrôles techniques**

*Isabelle FILLOL*

# Informations Communales



## L'année scolaire 2020-2021

s'achève et nos enfants ont vécu encore une année bien particulière.

Malgré un protocole sanitaire très contraignant, l'année scolaire s'est bien déroulée.

Bien entendu, certaines animations, certaines sorties n'ont pu avoir lieu. C'est dommage pour nos élèves et nous espérons que la prochaine année scolaire soit libérée de ces contraintes.

Un grand merci aux parents et aux enfants qui ont bien respecté les consignes pour le bien-être et la sécurité de tous. Et merci à tout notre personnel qui a œuvré afin que l'année soit la plus normale possible pour nos enfants.

Depuis le début de l'année scolaire, l'école d'Aubiach est labellisée Ecole 3D (Ecole à la Démarche de Développement Durable).

### Mais qu'est-ce qu'une école 3D ?

Sous l'impulsion de l'équipe enseignante et en partenariat avec l'association des parents d'élèves et de la mairie, plusieurs actions ont été mises en place au sein de l'école : tri du papier, création d'une sonothèque, création de panneaux bois représentant des animaux (également en partenariat avec le centre aéré), création d'une frise sous le préau (à venir).



Mais l'action la plus « populaire » est l'arrivée de deux poules dans le poulailler de l'école. Elles ont pour mission, de faire disparaître le peu de déchet que génère la cantine. Et en plus elles font des œufs ! Visiblement, déjà beaucoup de familles ont adopté des poules chez eux ! 4 élèves ont été élus éco délégués pour guider, expliquer, suivre les actions au quotidien.

Toutes ces actions ont pour but de sensibiliser nos enfants, nos jeunes à l'environnement et à son enjeu.

### CLSH (Centre de Loisirs sans hébergement).

Suite au changement de rythme scolaire de la commune de Laplume pour la prochaine rentrée, le centre de loisirs dédié aux enfants d'Aubiach est le centre de Laplume.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

**Daniel GONANO**



Le Hang'ART ouvrait ses portes au public il y a deux ans à Agen, au 116 Bd Edouard Lacour, avec une volonté affichée d'être un lieu où chacun puisse y trouver ce qu'il y cherche : de la convivialité, de l'écoute, de bons plats, de la formation ou encore du travail.

Toujours désireux de rompre la solitude et de créer du lien tout en réduisant le gaspillage alimentaire, l'équipe du Hang'ART a décidé de prendre la route en créant le Hang'ART BUS.

### **Le Hang'ART BUS, qu'est-ce que c'est ?**

Le Hang'ART BUS est le nom du café-restaurant solidaire itinérant. Ce lieu est porté par deux structures : le Hang'ART BUS qui s'occupe de l'activité du café-restaurant, et l'association Stand'UP qui favorise l'animation et le lien social.

L'objectif du Hang'ART est de réduire le gaspillage alimentaire en transformant des denrées vouées à être jetées en éléments de base des plats élaborés dans ses cuisines.

Au fil du temps, de nombreux partenariats ont été réalisés avec des entreprises de la grande distribution, des entreprises agro-alimentaires, les épiceries sociales et solidaires ou encore les agriculteurs eux-mêmes. Chaque jour plusieurs dizaines de kilos de marchandises ont ainsi pu être récupérées et transformées par les chefs en cuisine.

Par mois, près de 2 tonnes de denrées sont ainsi valorisées. Le Hang'ART a donc permis de réduire le gaspillage alimentaire, à son échelle sur l'Agenais. Le Hang'ART BUS s'inscrit également dans cette dynamique.

Le Hang'ART BUS propose des plats élaborés à partir de produits qui auraient dû être jetés.

**Depuis février 2021, le Hang'art'bus vient sur notre commune environ 1 fois par mois et à chaque fois, ce sont entre 50 et 70 repas qui sont commandés et récupérés.**

**Sandrine MAZÈRES**

# Les ASSOCIATIONS



Le **Club ES.BRUILHOIS BASKET** qui réunit les sportifs d'Aubiac, Estillac, Laplume, Roquefort et ses communes alentours comprend aujourd'hui près de **180 licenciés**.

Depuis les vacances scolaires de printemps, l'Entente Sportive du Bruilhois se projette sur la saison 2021/2022 en proposant aux nouvelles catégories des séances sans contact en extérieur sur le parking municipal de la salle des sports d'Aubiac pour les ados, et dans la cour de l'école de Laplume pour les plus petits.

Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale et dynamique.

Les éducateurs du club sont épaulés par les jeunes bénévoles qui se forment aux métiers de l'encadrement sportif.

Planning modifié :

À l'école primaire de Laplume :

U7 mixte (2015 et après) :	13h-14h30
U9 Féminin (2013-2014) :	9h30-11h
U9 Masculin (2013-2014) :	13h-14h30
U11F (2011-2012) :	9h30-11h
U11M (2011-2012) :	11h-12h30

À Aubiac :

U13M (2009-2010) :	9h30-11h
U15F (2007-2008) :	13h-14h30
U15M (2007-2008) :	11h-12h30 13h30
U17M (2005-2006) :	14h30-16h
U18F (2004-2005-2006) :	13h-14h30



## SIÈGES DE TRIBUNES en provenance du SUA Rugby à destination de la SALLE DE SPORT D'AUBIAC

La tribune FERRASSE du SUA devant faire l'objet d'une démolition pour laisser place à une nouvelle tribune, la **Mairie d'Agen** a généreusement décidé de céder tous les sièges aux communes de l'Agglo, moyennant l'Euro symbolique, et dans un souci d'économie circulaire.

La Mairie d'AUBIAC a immédiatement informé les dirigeants de l'ESB.

Jean-Louis JOUVE, Michel OLIVIER, Jacques LANGLADE, dirigeants de l'ESB, Eric BERNIES, employé Municipal, et Gérard LARTIGOU, ont été les tous premiers à ARMANDIE, à récupérer lesdits sièges, les nettoyer et les revisser dans la salle des sports d'AUBIAC.

Les tribunes de la salle des sports d'AUBIAC, se sont revêtues de 205 sièges emblématiques de la tribune FERRASSE du SUA, tous numérotés et .... Collectors !!!

Cette excellente initiative de la mairie d'AGEN permet de donner une deuxième vie à ces sièges et font le bonheur des clubs de l'Agglo et en particulier celui de l'ESB.

**Marie LARTIGOU**



Dans les semaines à venir nous aurons enfin la possibilité de retrouver une pratique avec contact et échange de balles (choses proscrites jusqu'alors), ainsi qu'un accès aux gymnases.

**Contact : Bastien ROQUE 06 10 87 30 88**



## YOG'AUBIACAIS

Les séances de Yoga reprendront dès septembre, **salle Dernelle**, avec une enseignante diplômée de l'Ecole Nationale des Professeurs de Yoga, certifiée en Yoga Entreprise et méditation.

1 séance d'essai est offerte. Prévoir une tenue confortable un tapis, une grande serviette et une couverture légère.

**Présidente de l'Association Yog'Aubiacaïs\* :**

**Laurence IGUNET - 06 83 16 78 16**

*\* association affiliée à la Fédération Nationale des Professeurs de Yoga*

## LIBERTÉ D'ÊTRE : COURS de RELAXATION

Tous les Lundis à 18h30, Salle des Fêtes d'Aubiac  
Pendant **1h15**, venez apprendre à vous **relaxer**, à **respirer** consciemment, afin de **détendre** votre corps et votre esprit pour :

- + chasser la fatigue et le stress,
- + dénouer les tensions physiques et psychologiques,
- + faire circuler les énergies dans votre corps,
- + s'harmoniser par les couleurs et les mouvements,
- + être à l'écoute de son corps

Séances ouvertes à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes...

**PRIX : 5 euros la séance**

Pas d'engagement sur la durée, possibilité de commencer à tout moment.

**Béatrice ESTORY 06.86.81.04.99**

Randonnée équestre et pédestre

# AUBIAC

dimanche 4 juillet 2021

Parcours randonneurs 8 km  
Parcours équestre 25 km



Départ de la Salle des Fêtes d'Aubiac dès 8h30  
Casse-croûte à mi-parcours

Inscription + casse-croûte = 7€

**Renseignements et inscriptions**  
06 70 54 19 23  
cavaliers.aubiac@gmail.com

Licence équestre et numéro sire obligatoires

Port du masque obligatoire.  
Dans la limite de 6 personnes par groupe et dans le respect des horaires du couvre-feu.  
Espace pique-nique dans la prairie.



## SALON du PASTEL

En LOT et GARONNE

Du samedi 4 au mardi 7 Septembre 2021  
Entrée libre de 10h à 19h  
VERNISSAGE le Vendredi 3 Septembre à 19h

Invité d'Honneur :  
**Raymond MENARD**



Salle de l'ORANGERIE  
**CHÂTEAU d'AUBIAC (47)**



Contact : 06.65.34.56.58

## LE PRINTEMPS À LA FERME

LOT-ET-GARONNE



L'évènement a été organisé par la Chambre d'Agriculture : tout le mois de juin 2021 en Lot-et-Garonne a été dédié à l'agriculture et à la ruralité. Durant trois week-ends et trois semaines, les fermes lot-et-garonnaises ont ouvert leurs portes.

**Evelyne et Fabrice MARRAUD** ont ainsi accueilli le public le weekend du 29 juin au **Domaine de Bel Air** (conservatoire des végétaux) et ont proposé de nombreuses animations dans le cadre de la visite du verger.

**Ar'Tourisme** exposait ses artistes à l'Orangerie, à l'étage était présente l'Asso humanitaire **HAÏTIMOUN** et ses artistes haïtiens peintres et sculpteurs. Dans le parc, **Annie Jeanne Bille** et ses amies dessinaient quelques pastels, pendant que **Sylvie Pourcel** « **Au bout des doigts** » proposait un spectacle de marionnettes devant un public ravi. Des conférences se sont tenues sur la **Permaculture (Dr Guérin)**, le **Bio mimétisme (Nathalie Stutgen-Prel)**, et **Bokaschine** : initiative a trop de gâchis (**Stéphane Gatti**). La visite du verger était programmée tous les jours du 29 mai au 19 juin.



Le duo de guitaristes « **Les croques notes** » a repris **Brassens** dans le parc du château.

## AUBIAC AR'TOURISME

Si durant cette année *Covid*, la culture a été mise en sommeil à Aubiac comme partout ailleurs, il n'en sera pas de même pour les prochains mois.

En effet, les membres d'AUBIAC Ar'Tourisme débordent d'idées et d'énergie !!!

L'association a déjà répondu présente lors du week-end organisé au Domaine Bel Air « Arbre de vie » en exposant des œuvres dans la salle de l'Orangerie, et dans le parc du Château, et en vendant des nichoirs à Mésanges, et hôtels à Chauve-souris. Un quizz sur le chant des oiseaux de notre campagne a également ravi les visiteurs.

Pour la suite, reprenez bien ces dates :

■ **Le Dimanche 1<sup>er</sup> Août 2021 : Marché des Arts et des Gourmandises.** De nombreux artistes régionaux viendront à votre rencontre pour une expo/ventes en plein air, avec également l'organisation d'un concours des peintres dans les rues d'Aubiac. Pour clôturer, nous vous proposerons un marché gourmand festif avec animations (dans le respect bien entendu des règles sanitaires du moment).

■ **Du 4 au 7 septembre 2021 : le salon du Pastel en Lot-et-Garonne.** Nous accueillerons pour un événement exceptionnel des pastellistes de toute la France, mais peut-être également des artistes de Coséano, ce qui ferait de ce salon, un salon international !!! Vernissage le Vendredi 3 Septembre 2021

■ **Décembre 2021 : 14<sup>ème</sup> Salon des Artistes d'Aubiac**



David MAZERES 06.48.70.65.75  
Facebook : @ Ar'Tourisme Aubiac

## Les autres ASSOCIATIONS de la COMMUNE :

- Duo Danse : Sophie et Pascal 06.21.41.14.83
- Gym Volontaire : Marie LARTIGOU 06. 84.84.93.62
- Muziketo : Alain BOUVELLE 05 53 47 63 54 <http://muziketo.wixsite.com/muziketo>
- The Mel Fashion Show : Melvyn 06.03.74.33.27
- L'APE : [ape.aubiac@gmail.com](mailto:ape.aubiac@gmail.com) Facebook : @ape.aubiac
- Jumelage AUBIAC-COSEANO : Jean-Pierre CAMPESAN [jpcampesan@orange.fr](mailto:jpcampesan@orange.fr)
- La Société de Chasse: Stéphane SCHMITTLIN 06.27.77.18.09 [schmittlin.s@gmail.com](mailto:schmittlin.s@gmail.com)
- ASP Ball Trap: Philippe PREVITALI [fifipr47@orange.fr](mailto:fifipr47@orange.fr)
- Loisirs Culture et Tourisme: Stéphane SCHMITTLIN 06.27.77.18.09 [schmittlin.s@gmail.com](mailto:schmittlin.s@gmail.com)
- Eveil Aubiacais: Marie Thérèse PIACINTINI 06.76.81.30.61
- Les Anciens Combattants: Françoise LAURENT [laurent.fg@wanadoo.fr](mailto:laurent.fg@wanadoo.fr)
- Association Paroissiale: Pierre ARCHAMBAULT De VENCAY [de-vencay.pierre@wanadoo.fr](mailto:de-vencay.pierre@wanadoo.fr)

## **Code Général des Collectivités Territoriales - Section 4 Article L2121-27-1 :**

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

## **« AUBIAC COEUR et COTEAUX »**

A Tous, un an de mandat écoulé dans un climat compliqué, pour autant nous restons attentifs à toutes décisions prises.

Avec le peu qui nous est autorisé, actifs au sein des commissions finances, réseaux/voieries, bâtiments, protection incendie, communication, nous participons aux réunions de chantiers, nous proposons des améliorations utiles.

Une de nos propositions porte sur la mise en place d'une vraie concertation avec l'ensemble des utilisateurs des chemins ruraux, le respect de l'environnement et du bien vivre ensemble s'inscrit dans notre démarche.

Suite aux sollicitations de certains, souvent sur le terrain, vous nous avez fait part de vos remarques liées à la gestion de la commune, restant à votre écoute.

**JL.POLI-JM.BERTON**

## **« POURSUIVONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUBIAC »**

Le 23 mai 2020, la municipalité tenait son conseil d'installation, voilà un peu plus d'un an ;

Depuis cette date, sept séances de conseils municipaux se sont tenues, sans compter les réunions de travail des commissions communales, ainsi que celles dans le cadre de l'Agglomération d'Agen ;

La liste « Poursuivons ensemble l'avenir d'Aubiac » travaille solidairement et sans relâche sur notre école communale, l'urbanisme et la défense incendie, la voirie et votre sécurisation, le patrimoine communal, nos bâtiments, notre future zone de loisirs et sur les enjeux écologiques de notre commune.

Tous les membres de la liste ont la conviction qu'une mairie est l'enceinte du débat et de la démocratie locale.

Elle est un lieu d'échange sur les enjeux humains, économiques, écologiques et sociaux de notre commune.

Ainsi, toujours avec cet optimisme et cet espoir qui nous animent tous, pensant que la crise sanitaire actuelle prendra fin très prochainement, nous allons pouvoir mettre en place, toutes formes de concertation avec vous, pour échanger, débattre sur ces enjeux et projets ;

Nous considérons avec force que cette concertation est devenue essentielle pour accompagner les projets communaux qui sont vos projets et les nôtres ; ces mêmes projets qui façonnent et construisent notre territoire communal aubiacaïs, et dont la réalisation doit se faire dans le dialogue et le partage.

Ainsi, ensemble, dès que nous aurons eu raison de la COVID, place à la CONCERTATION.

**La liste « Poursuivons ensemble l'Avenir d'Aubiac »**



**C'EST OBLIGATOIRE**  
**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Pour vos colis, recommandés, affranchissements,...**  
**Pensez à votre AGENCE POSTALE COMMUNALE !!!**  
**Ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h**



**PanneauPocket**  
**TÉLÉCHARGEZ**  
**GRATUITEMENT**  
**L'APPLICATION**



## **LA REGION et le DÉPARTEMENT : des COMPÉTENCES ESSENTIELLES pour notre VIE QUOTIDIENNE !!!**

Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin, dans le respect des règles sanitaires. Les élections sont toujours un RV démocratique de grande importance d'autant que les compétences de ces collectivités territoriales sont grandissantes depuis les 1ères lois de décentralisation en 1982.

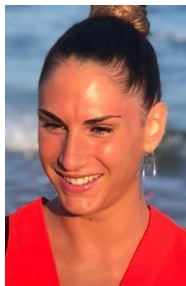
Le département possède des compétences en matière sociale et de santé avec la prise en charge des centres médico-sociaux, RSA..., petite enfance ; également l'emploi et la formation avec par exemple insertion sociale des publics fragiles, l'enseignement avec la construction et le fonctionnement des collèges ; l'action culturelle et touristique, le logement, l'habitat...

La région a la compétence de l'insertion professionnelle, de l'emploi, l'apprentissage et la formation, la construction et le fonctionnement des lycées. Elle intervient dans le domaine économique (aides aux entreprises), aménagement du territoire, sans oublier les transports publics (TER).

Pour en savoir + : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr>

# Les Aubiacaïses et les Aubiacaïses ont du TALENT !

Dans cette rubrique, nous vous présenterons dans chaque Bulletin Municipal une Aubiacaïse ou un Aubiacaïse ayant un talent exceptionnel, quel que soit le domaine : dessin, sculpture, danse, sport, théâtre, musique, chant, écriture, cuisine, jardinage, engagement humanitaire, implication territoriale ...



**Romy**, c'est ainsi qu'on l'appelle dans la grande famille du basket Français.

**Romane BERNIÈS** née le 27 Juin 1993 à Agen est Aubiacaïse depuis 2003.

Dès son plus jeune âge, Romane possède une grande dextérité, une aisance particulière dans l'exécution de gestes sportifs. Après avoir pratiqué la gymnastique afin d'acquérir des notions d'équilibre, de positions dans l'espace et de souplesse, c'est l'Athlétisme qu'elle choisit dès l'âge de 6 ans.

Scolarisée à l'Ecole Ferdinand Buisson, elle ira rejoindre ses copines et copains à l'AL Basket du Passage d'Agen en 2002, le club de Foulayronnes de 2005 à 2006 puis le Temple sur Lot de 2006 à 2008.

Alors tirillée, car devant faire un choix entre l'Athlétisme où ses talents naturels lui permettent d'accéder aux Pointes d'Or avec une médaille de bronze à la clé, et le basket, elle décide finalement de ne plus quitter les parquets de basket.

Très vite ses capacités sont remarquées, et elle intègre le Pôle Espoirs Aquitaine de Mont-de-Marsan pour une année, avant de rejoindre les espoirs du Bourges Basket en 2008.

C'est le début d'une grande et magnifique aventure qu'elle s'apprête à vivre. Romane a alors 15 ans.

7 saisons durant elle jouera dans l'un des plus grands clubs de France et d'Europe, avec 5 titres de Championnes de France en U17 (2010) en Ligue féminine (2011/ 2012 / 2013 / 2015).

En 2010, elle est l'une des dernières recalées du championnat du monde cadettes, mais Tony Parker la sollicite pour son camp d'été afin de se perfectionner, avec un séjour offert à San Antonio.

Elle est alors en Equipe de France avec un titre de vice-championne d'Europe en 2011, et une 5<sup>ème</sup> place en championnat du monde 2019.

Romane souhaite effacer l'image de « doublure de » pour passer au statut de « meneuse de », et jouera 2 saisons à Angers.

De 2017 à Mai 2021, où elle remporte la Coupe de France, c'est au BLMA (Basket Lattes Montpellier) qu'elle laissera son empreinte.

Elle marquera ce club à jamais (article sur Instagram) :

*" Leader vocale dans l'âme, souriante et disponible, elle aura su conquérir notre coeur. Elle laissera un souvenir indélébile au club. Sa place au All Of Fame de notre Palais des Sports est d'ores et déjà actée! Merci pour tout Romy ! Le BLMA restera ta maison, tu es la bienvenue à jamais"*

Aujourd'hui Romane a besoin d'ailleurs et c'est en Pologne, au club de Gdynia qu'elle ira poser ses valises en Août 2021.

Intègre et fidèle dans l'âme, Romane revient toujours se ressourcer vers l'essentiel, sa famille, sa maison, et son village d'AUBIAC. Nous lui souhaitons le meilleur à découvrir, à vivre, à aimer.

**Zette ROUILLES**



## LE BON COIN D'AUBIAC

C'est en début d'année 2021, que Ludovic LOUIS (44 ans) et Kathleen MATHON (27 ans) sont devenus Aubiacaïses. Ils sont arrivés avec trois enfants : James (10 ans), Ayden (8 ans), et Joé (6 ans), tous trois scolarisés à l'école du village.

Après avoir passé 5 ans à Gramat dans le Lot, à la tête d'un restaurant traditionnel en gérance, lui en cuisine et elle en salle, Kathleen et Ludovic ont souhaité devenir propriétaire de leur propre restaurant, souhaitant s'installer dans un village proche des commodités citadines.

Ludovic, fort de son expérience de 20 ans en restauration recherchait une activité plus régulière sur toute l'année, qui soit non saisonnière comme c'était le cas à Gramat.

Le village d'Aubiac leur était déjà familier puisque la sœur de Kathleen était aubiacaïse : c'est ainsi qu'ils se sont lancés en rachetant **Le Bon Coin**.



**Leur cuisine :** Ludovic et Kathleen misent sur une « petite carte ». L'ensemble de leurs approvisionnements sera local, frais et de saison. *« Tout sera préparé sur place avec des produits frais et aucun produit conditionné : c'est à dire sauce chocolat maison, caramel maison. Ce sont des petits détails que l'on doit bien faire : la pâte feuilletée sera faite maison...c'est pour cela que l'on fera une petite carte. »*

**Leur philosophie :** Ludovic et Kathleen seront aidés d'une amie serveuse avec qui ils ont travaillé sur Gramat et qui les a suivis. Si l'activité s'y prête, ils s'adapteront à la demande et prendront un apprenti en cuisine. Mais comme le souligne Ludovic : *« On n'embauchera pas davantage, je préfère servir 50 couverts de qualité plutôt que 110 bâclés. Le but est de durer dans le temps et de rester à taille humaine. Je préfère essayer de créer un petit cocon et avoir une équipe bien soudée ».*

**Horaires et tarifs :** L'établissement sera ouvert tous les jours de 8h00 du matin au soir après le service, et fermé le mercredi après le service du midi et le dimanche « afin de profiter de la vie de famille ». Le service au bar aura lieu en dehors des services du midi et du soir. Le plat du jour sera à 8.50€, la formule entrée/plat ou plat/dessert à 11.90€, et formule complète entrée/plat/dessert à 13.50€. A la carte, les tarifs varieront entre 12€ et 17€ avec une proposition de poisson frais.

Ludovic et Kathleen s'adapteront à la demande et ont de nombreux projets en tête: dépôt de pain (Boulangerie Maxime Rey de Roquefort qui livre déjà l'école), produits d'épicerie fine avec quelques produits locaux, dépannage de produits « secs », vente de produits frais (boucher, maraicher...)

Et sur le parvis, soirée à thème 1 fois par mois ou concerts ...

**Rendez-vous le 1<sup>er</sup> JUILLET pour l'OUVERTURE !!!**